

**Délibération n°230929\_12**

**Séance du Conseil d'administration du 29 septembre 2023**

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents : 12

Membres représentés : 4

Pour : **DÉCISION** AVIS INFORMATION

**Nomination du responsable de filière de la FISE Génie Industriel**

**Vu** les statuts de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard ;

**Vu** le règlement intérieur de l'UTBM ;

**Vu** la délibération du Conseil d'administration du 30 juin 2023 relative à la nomination du responsable de FISE Génie Industriel ;

**Vu** la réunion du Bureau de Pôle Industrie 4.0 du 14 septembre 2023.

**Considérant** que « Le responsable de la formation est d'abord élu par le bureau de pôle, sa nomination est entérinée après avis du Conseil d'administration et approbation par le Directeur d'établissement. Son mandat est de quatre ans renouvelable une fois. Pour les formations structurées en filières (formation d'ingénieur sous statut d'étudiant) ou en blocs métiers, les responsables de filière sont élus sur liste présentée par le responsable de la formation lors de sa propre élection, par les membres du bureau de pôle pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois. » ;

**Considérant** que le bureau de pôle « Industrie 4.0 s'est réuni et a auditionné les candidats et procédé aux élections ;

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

De donner un avis favorable à la nomination des candidats élus suivants :

FISE	Responsable de la formation	Responsables de filière
FISE GÉNIE INDUSTRIEL	M. Denis CHOULIER	M. Eric GETE (LOI) M. SIHAO DENG (INP) M. LUDOVIC VITU (ICP) M. Patrick OLIVIER (QPI)



utbm

université de technologie  
Belfort-Montbéliard

Abstention(s) : 1

Votants : 16

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur  
Ghislain MONTAVON